

Médiateur de Ressources et Services - Atelier Canopé 02 LAON

Positionnement et contexte

Contexte : La Dsden

Au sein de l'établissement Réseau Canopé, l'Atelier Canopé accompagne les actions en territoire dans les domaines du numérique éducatif, de la formation, de l'innovation, de la politique documentaire et de l'accompagnement de la communauté éducative autour des ressources pédagogiques et de leur usage.

Elle intervient dans le cadre de la politique académique définie par le Recteur.

Fonctions occupées : Médiateur au sein de l'Atelier Canopé 02 LAON sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'Atelier Canopé dans le cadre d'une mise à disposition de la Dsden 02

Relations fonctionnelles (interne/externe) : Le directeur d'Atelier, les autres personnels de l'Atelier Canopé et de la Direction territoriale Hauts de France

La communauté éducative et d'une manière générale les usagers de l'Atelier Canopé. Les partenaires locaux institutionnels (services de l'Education nationale, collectivités territoriales, autres organismes publics...) ou privés.

Missions :

Participer principalement à l'organisation, la gestion, l'animation et le fonctionnement de l'Atelier Canopé.

Par ailleurs, apporter ses compétences spécifiques dans un ou plusieurs domaines suivants :

- * Pédagogie
- * Numérique éducatif
- * Arts et culturel
- * Education et Société
- * Documentation

Activités principales

- Participer au développement de l'offre de conseil, d'expertise, de valorisation des usages, de partenariats d'animation et de formation, dans le cadre des offres de services de l'Atelier Canopé (offre de ressources, accompagnement des usagers, mise en place de partenariats, constitution de catalogues d'animations et de formation...)
- Contribuer à l'élaboration du projet de l'Atelier Canopé et à sa mise en œuvre en collaboration avec son directeur et les autres médiateurs de l'Atelier.
- Proposer, organiser et animer des actions de présentation autour des ressources et des services du Réseau Canopé, au sein ou à l'extérieur de l'Atelier Canopé
- Promouvoir et valoriser l'ensemble des ressources et des services du Réseau Canopé.
- Proposer, organiser en équipe des animations pour les membres des communautés éducatives et des élèves
- Participer à la mise en œuvre d'un processus de veille concernant les pratiques pédagogiques, notamment les pratiques innovantes.
- Contribuer à l'organisation, à l'animation et à l'amélioration des espaces de médiation et de formation de l'atelier Canopé.

Conditions particulières d'exercice

Permis B obligatoire.

Compétences comportementales (savoir-être) :

- Etre apte au travail en équipe. Faire preuve de la faculté d'établir des relations, de s'insérer dans un réseau d'échanges ou de partage des ressources, le cas échéant d'animer un groupe.
- Etre organisé, rigoureux et impliqué.
- Avoir le sens des responsabilités et le goût de l'initiative.
- Posséder une capacité d'adaptation et de réactivité.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Avoir un bon relationnel dans les contacts avec les usagers/bénéficiaires

REMARQUES :

- Après un temps d'intégration pour prendre connaissance du réseau Canopé, les différentes activités démarrent en binôme avec un médiateur expérimenté afin de faciliter la montée en compétences et une maîtrise progressive des projets confiés.
- La personne mise à disposition pourra bénéficier de l'offre de formation interne.
- Le temps de travail est celui du cadre du régime général des fonctionnaires, soit 1607 h par an avec un travail hebdomadaire compris entre 37h et 39h.